

# PERTE D'EMPLOI ENTRE LA SURVIE, L'ESTIME DE SOI ET L'ORGUEIL!

La perte d'emploi serait la quatrième source de stress après une blessure personnelle, le décès d'un proche et le divorce. Certaines personnes rebondissent plus facilement après une épreuve, il n'en demeure pas moins que la condition financière d'un individu, lors d'une perte d'emploi, fait une énorme différence.

Après trente ans à travailler au même endroit ou une dizaine d'emplois différents durant la même période, rien ne garantit qu'une personne soit à l'abri financièrement suite à un arrêt de travail. Selon la durée d'arrêt de travail et le statut de la personne, plusieurs chômeurs doivent éventuellement demander de l'assistance-emploi (l'aide sociale).

Lorsque la personne est au pied du mur et qu'elle doit faire ce choix de dernier recours, son estime de soi peut en prendre un coup et cela peut être dur pour l'orgueil! Les gens se sentent dévalorisés, étiquetés et impuissants face à ce qui leur arrive. Ce n'est pas toujours évident de garder le moral en mode survie. Dans certains cas, si on veut s'en sortir, il faut: renoncer à sa voiture, aller dans les banques alimentaires, prendre des arrangements avec les créanciers, couper toutes les dépenses superflues tout en continuant sa recherche d'emploi!

Il y a cependant une lueur d'espoir, toute personne qui se retrouve dans cette situation inconfortable doit comprendre que c'est temporaire et qu'au lieu de se replier sur elle-même en s'isolant chez elle, il est préférable qu'elle aille chercher

de l'aide pour l'appuyer dans ses démarches. Le centre local d'emploi (CLE) est sans doute la première place à aller. Les agents d'aide à l'emploi peuvent conseiller et guider les personnes vers les ressources qui leur conviennent le mieux selon leur situation.

Il existe plusieurs organismes d'aide en employabilité dans la région pour différents types de clientèles et d'autres qui répondent davantage à des besoins de base comme l'alimentation, la gestion du budget, le support psychologique, etc.

La plupart des organismes sont subventionnés et pour ce qui est de l'assistance-emploi, tous les contribuables font leur part. Donc, même si vous n'aimez pas utiliser le système de cette façon, vous y avez droit et vous le méritez parce que vous y avez contribué! C'est un peu comme si vous aviez mis de l'argent de côté en cas de pépins! C'est maintenant l'orgueil qu'il faut mettre de côté et inclure dans votre plan de retour en emploi toutes les ressources disponibles pour vous en sortir. ←



**Action Emploi**

*Mon partenaire vers l'emploi*

Pour plus d'informations, contactez :

Richard Plouffe  
Conseiller en employabilité  
Action Emploi Saint-Hyacinthe  
440, av. Saint-Joseph  
Saint-Hyacinthe Qc J2S 8K5  
Tél. : 450 773-8888  
Fax : 450 773-7985  
rplouffe@action-emploi.ca